

Objet : Compte-rendu sommaire
Réunion du trente août deux mille treize
=====

Etaient présents : J.-G. NAST, R. SAMARDIA, J.-G. ROBEZ-MASSON à partir de 20h,
O. MOUGIN, F. ANTONIO, I. BONNEVILLE, B. BOURGEOIS, V. CHOLLEY à partir de
21h, Ch. GUYON, R. JAKOB, A. PERRIN, Ch. PROST-ROMAND.

Etaient excusés : E. MULLER procuration à J.-G. ROBEZ-MASSON, A.-M. JOLY procuration
à I. BONNEVILLE, R. TEDOLDI procuration à R. SAMARDIA.

Le compte-rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'intégrer un nouveau point à
l'ordre du jour : « Arcade : demande de subvention ».

Le Conseil Municipal remercie vivement Monsieur Paul DUBOZ, qui a réalisé
bénévolement la croix, fixée sur la stèle devant l'église

Arcade : demande de subvention

La communauté de communes Arcade a décidé le versement d'une subvention
de fonctionnement aux communes adhérentes à hauteur du montant qu'aurait produit une
hausse de deux fois 2 % des taux communaux, soit la somme de 6600 €. Cette aide finance
une partie des dépenses du personnel d'entretien pour l'école et l'Accueil de Loisirs Sans
Hébergement.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le plan de financement et autorise
le Maire à signer les documents afférents.

Commerce

Le Maire signale que le bâtiment commercial étant construit avec une
structure en bois local, une subvention LEADER peut être sollicitée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande une subvention LEADER d'un
montant de 59 842,39 €.

Monsieur le Maire fait part d'un courrier de Monsieur le sénateur Gérard
Bailly par lequel il nous attribue une partie de sa réserve parlementaire pour le commerce et
un courrier de Madame la députée Marie-Christine DALLOZ soutenant notre demande de
subvention au titre du FISAC.

Lotissement « Sur le Pré »

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer avec le SIDEC la convention
de maîtrise d'ouvrage pour l'électrification du lotissement « Sur le Pré » et accepte le plan de
financement présenté.

Arrivée de Monsieur Jean-Gabriel ROBEZ-MASSON

SIDEC

Le Maire expose la demande d'extension du réseau électrique pour le GAEC
de la Combe des Champs.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de travaux
d'extension du réseau électrique et précise que le coût des travaux est à la charge du GAEC de
la Combe des Champs.

Objet : suite du compte-rendu sommaire
=====

Syndicat du Massacre

Roland SAMARDIA présente le transfert de terrains appartenant au Syndicat Mixte de Développement Touristique (SMDT) de la Station des Rousses au profit des communes membres du Syndicat Intercommunal de Gestion Forestière (SIGF) du Massacre.

Le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire pour signer l'acte de vente et confie au SIGF du Massacre la gestion des parcelles indivises.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition pour l'aménagement de l'ensemble des sites alpins avec le Syndicat du Massacre.

Ski nordique

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention auprès du Conseil Général pour le fonctionnement du ski nordique.

Jean-Gabriel ROBEZ-MASSON présente les différents tarifs fixés par l'Espace Nordique Jurassien et souhaite que l'on se base sur les mêmes tarifs pour la station.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs du ski nordique pour la saison 2013-2014.

Accueil de loisirs

Le Maire présente un projet d'atelier de l'Accueil de Loisirs concernant la fabrication d'un kaléidoscope avec Cyril Micol. Une partie de l'activité est financée par l'association Arc-en-Ciel et par les parents. Le Conseil Municipal accepte de prendre à sa charge le solde du financement.

Le Maire lit un courrier des enfants de l'accueil de loisirs qui ont fait une journée collecte de déchets au village. Ils sollicitent de multiplier les poubelles sur la commune et souhaitent que les adultes arrêtent de fumer afin qu'il n'y ait plus de mégots de cigarettes qui traînent par terre.

Droit de préemption urbain

Le Conseil Municipal prend connaissance d'un droit de préemption urbain concernant des ventes situées en zone UB. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas appliquer son droit de préemption.

Sictom du Haut-Jura : rapport annuel

Roland SAMARDIA rend compte du rapport annuel du SICTOM du Haut-Jura. Ce document est consultable en Mairie.

Syndicat des Eaux de Bellefontaine : rapport annuel

Irénée BONNVILLE rend compte du rapport annuel du Syndicat des Eaux. Ce document est consultable en Mairie.

QUESTIONS DIVERSES

- Le Maire signale qu'une enquête publique se déroulera en mairie des Rousses du 14 octobre au 19 novembre 2013 concernant l'extension et le renouvellement de l'exploitation de la carrière des Rousses.

Arrivée de Monsieur Vincent CHOLLEY

Objet : suite du compte-rendu sommaire

=====

- Le Maire informe qu'une réunion d'information sur les zones humides du secteur aura lieu à Morez le lundi 9 septembre 2013 à 20h.
- Le Maire souhaite qu'une commission sur la réforme des rythmes scolaires soit mise en place très rapidement. Une réunion avec parents, enseignants, associations ... se déroulera prochainement.
- Suite aux travaux engagés par le SIE de Bellefontaine pour raccorder le haut de la commune sur son réseau, le réservoir d'eau des Charrières ne sera plus utilisé. Le Conseil Municipal souhaite que les pompiers regardent son éventuelle utilité en terme de défense incendie.
- Monsieur le Maire signale que deux nouveaux circuits de la Via Ferrata à Morez seront inaugurés vendredi 6 septembre.

Roland SAMARDIA fait un point sur les travaux de la salle Lacuzon, du commerce, du lotissement Sur le Pré, de la RD69E1 au carrefour de Rosset, de l'ASA des Prés Martins et de l'ASA de la Roche Fendue.

Christian GUYON demande s'il est possible de faucher vers la station d'épuration et pense que les travaux de sécurité du village pourraient être simplifiés en installant des feux de signalisation.

Rodolphe JAKOB se félicite des travaux de l'ASA des Prés Martins.

Albert PERRIN imagine l'aménagement d'un sentier piétonnier le long de la maison de la Flore sur la RD69

Francis ANTONIO demande s'il est possible de faucher la partie communale au lotissement de Rosset et si le chantier à proximité de l'auberge de Rosset peut être nettoyé.

Vincent CHOLLEY remarque qu'il faudrait reboucher des trous devant les containers semi-enterrés de Rosset.

Odette MOUGIN souhaite remercier les bénévoles de la Maison de la Flore ainsi que ceux de l'ATL pour leur présence tout au long de l'été et pour l'animation. Elle rappelle les différents concerts gratuits qui ont eu lieu cet été : Passelande, Les couleurs du siècle.

Christian PROST-ROMAND signale qu'un très bon guide « Entre Lacs et Montagne » a été réalisé par les offices de tourisme d'ARCADE et du GRANDVAUX.

Jean-Gabriel ROBEZ-MASSON remercie tous les conseillers municipaux qui ont réalisés les balades du village le dimanche matin. Il informe que la course Endur'Oh ! Jura aura lieu à Longchaumois les 14 et 15 septembre 2013 et fait un appel aux bénévoles pour cette manifestation. Il fait remarquer également que le tournoi de tennis de table et la course des lutins auront lieu le samedi 07 septembre, et la randonnée VTT Longacalma le 08 septembre 2013.

Il est rappelé que la cérémonie de commémoration de la Libération du village et le vide-greniers auront lieu dimanche 1^{er} septembre.

Séance levée à 22 heures 00

Fait en Mairie, le 5 septembre 2013
Le Secrétaire de séance
Irénee BONNEVILLE